



MIPIIM 2010
Cannes - 17 au 18 mars
Espace Riviera – stand R 31-23

MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE RENFORCE L'ATTRACTIVITÉ DE SON TERRITOIRE

Place privilégiée au cœur de l'Union par la Méditerranée, avec le Grand Port Maritime de Marseille-Fos, la fusion des trois universités d'Aix-Marseille en 2012 et forte de son titre de Capitale européenne de la Culture en 2013, la métropole marseillaise poursuit et développe de nouveaux et ambitieux projets.

Acteurs majeurs de cette dynamique, la Communauté urbaine Marseille Provence métropole et l'Etablissement public Euroméditerranée vous invitent à venir découvrir l'actualité de la métropole.

Cannes - 17 au 18 mars
Espace Riviera – stand R 31-23



Service Presse Marseille Provence Métropole
Patricia Litou Tél. : 04 88 77 62 54 / 51
Mobile 06 32 87 51 18
contact.presse@marseille-provence.fr

MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE RENFORCE L'ATTRACTIVITÉ DE SON TERRITOIRE

SOMMAIRE

De nouveaux atouts

- LGV PACA
- L'aéroport international Marseille Provence en progression
- Capacité d'accueil hôtelier accrue
- Marseille Provence, « Capitale Européenne de la Culture en 2013 »

Une stratégie de développement économique ambitieuse

- Investir dans l'économie de la connaissance
- Faire de la métropole marseillaise le pôle international des échanges du sud de la France
- Appuyer l'économie productive sur l'innovation
- Miser sur les nouveaux développements du tourisme
- Poursuivre l'accompagnement de l'économie résidentielle

Une offre foncière et immobilière en faveur de l'économie et de l'emploi

- Le Pôle Nord Ouest : 200 hectares mobilisés
- Pôle Est, 70 hectares en développement

Marseille Provence Métropole, le terrain de l'innovation

- Le Technopôle de Marseille Château-Gombert,
- Le Parc Scientifique et Technologique de Marseille Luminy

Marseille Provence Métropole partenaire de la dynamique d'Euroméditerranée

- Un ensemble de compétences au service du développement d'Euroméditerranée
- Des opérations de promotion partagées
- Un engagement financier soutenu



MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE RENFORCE L'ATTRACTIVITÉ DE SON TERRITOIRE

De nouveaux atouts

Marseille et sa Métropole ont marqué cette année de nouveaux points en faveur du développement de leur attractivité notamment auprès d'un public d'investisseurs, de chefs d'entreprises, d'universitaires et de chercheurs.

Malgré une conjoncture difficile, la métropole marseillaise, dans des domaines clés comme l'accessibilité, la formation supérieure et la recherche, l'accueil hôtelier ou encore la culture, bénéficie aujourd'hui de décisions et de mise en œuvre d'opérations qui permettront au territoire de renforcer durablement son image de grande métropole euroméditerranéenne des échanges et de l'innovation.

Ainsi, au niveau des transports, la décision prise cette année par l'Etat de valider le tracé des Métropoles de la **LGV PACA** via les grandes villes de la Région permettra à Marseille, en 2020, un accès grande vitesse vers Nice et l'Italie.

L'aéroport international Marseille Provence affiche en 2009, la 2^e progression européenne de trafic, avec plus de 7 millions de passagers et conforte une place de 3^e plateforme aéroportuaire nationale et de 1^{er} aéroport *low cost* en Europe.

En termes d'**accueil hôtelier**, la réalisation par le groupe Intercontinental à Marseille d'un hôtel 5 étoiles d'environ 200 chambres et suites au cœur de l'ancien Hôtel-Dieu vient illustrer une politique hôtelière ambitieuse visant à doter la capitale phocéenne d'ici 2012 de 400 nouvelles chambres en 4 et 5 étoiles. Ces capacités d'accueil accrues sont à mettre en relation avec un accroissement du nombre de visiteurs par an (touristes et congressistes).

Enfin, la labellisation de **Marseille Provence** au titre de « **Capitale Européenne de la Culture en 2013** » catalyse les énergies du monde de la culture, mais aussi de l'économie pour faire face à un événement d'envergure internationale, et permet l'accélération de la réalisation de grands équipements culturels tels le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM), le Centre Régional de la Méditerranée, le Silo et sa salle de spectacles...

Au-delà de cette actualité structurante, Marseille Provence Métropole poursuit la valorisation de 3 atouts majeurs :

- une place privilégiée dans l'Union pour la Méditerranée,
- un potentiel scientifique et technologique de haut niveau avec la fusion en cours des trois universités qui fera d'Aix Marseille la plus grande Université française en 2012,
- le développement du Grand Port Maritime de Marseille Fos.

Une stratégie de développement économique ambitieuse

La stratégie de développement économique de Marseille Provence Métropole mise sur les cinq moteurs qui ont, ensemble, soutenu la création d'emplois.

Investir dans l'économie de la connaissance

Trois programmes d'actions sont mis en œuvre :

- **Favoriser l'innovation par le rapprochement du potentiel scientifique et universitaire avec les entreprises**
Marseille Provence Métropole intervient pour développer et étendre les sites technopolitains que sont le Technopôle de Château-Gombert, le Parc scientifique et Technologique de Luminy et le Pôle Media Belle de Mai. La Communauté urbaine s'attache aussi à développer l'accueil en incubateurs et en pépinières d'entreprises et poursuit son action de soutien aux structures d'animation des pôles de compétitivité, comme aux projets de R&D proposés par les entreprises des pôles.
- **Soutenir la fusion des trois universités et le plan de développement de la nouvelle université unique d'Aix-Marseille**
Dans le dispositif lié au Plan Campus (700 M€ d'investissement), Marseille Provence Métropole, en partenariat avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et la Ville de Marseille, va engager l'amélioration de la desserte des sites de l'Etoile et de Luminy et l'aménagement des entrées des deux campus. Dans le cadre de sa politique de logement social, Marseille Provence Métropole veut favoriser le développement d'une offre supplémentaire de logement étudiant.
- **Développer le tertiaire supérieur**
Euroméditerranée constitue, depuis son extension, la plus grande opération de rénovation urbaine en centre-ville d'Europe. La Communauté urbaine est fortement engagée dans cette opération qui vise à repositionner Marseille parmi les grandes métropoles d'Europe du sud.

Faire de la métropole marseillaise le pôle international des échanges du sud de la France

Marseille Provence Métropole poursuit une politique active de soutien au développement des grandes infrastructures qui conditionnent le positionnement de la métropole comme une plateforme d'échanges de dimension mondiale : le Grand Port Maritime de Marseille qui doit réussir la mise en œuvre locale de la réforme des ports, l'aéroport qui doit poursuivre l'amélioration de l'accessibilité aéroportuaire de la métropole. La Communauté urbaine a pris une part active au soutien au tracé « des métropoles du Sud » de la LGV PACA qui doit inscrire l'agglomération dans les schémas européens de la grande vitesse.

Appuyer l'économie productive sur l'innovation

Le tissu industriel du territoire joue un rôle incontournable de levier du développement de l'ensemble de l'économie de Marseille Provence Métropole. La Communauté urbaine poursuit une double politique de développement d'une nouvelle offre foncière adaptée à cette demande et de soutien à l'innovation, seule garantie de pérennité de ce tissu industriel, via les pôles de compétitivité et le soutien aux filières stratégiques.

Miser sur les nouveaux développements du tourisme

Marseille Provence Métropole est un partenaire incontournable des aménagements qui permettent le développement touristique durable de la métropole, en particulier à Marseille. La Communauté urbaine participe activement aux projets de **Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013** :

- sur le littoral entre Arenc et le J4, avec l'axe littoral nord-sud et le parking du J4,
- à travers le projet de réhabilitation et de piétonisation du Vieux-Port,
- avec le traitement des espaces publics de l'hyper centre et autour de La Belle de Mai.

Les investissements de Marseille Provence Métropole sont les conditions indispensables à la réussite et au rayonnement de l'événement.

Poursuivre l'accompagnement de l'économie résidentielle

Le développement du commerce, à Marseille comme dans les autres communes de Marseille Provence Métropole, est un enjeu fort pour la qualité de vie des habitants, pour l'emploi et le développement touristique mais aussi pour les grands équilibres du territoire, notamment en matière de déplacements.

À travers l'élaboration d'un schéma de l'urbanisme commercial, partie intégrante du SCoT, mais aussi l'instruction des dossiers soumis aux Commissions Départementales d'Aménagement Commercial, Marseille Provence Métropole poursuit, en partenariat avec les communes, une politique de développement équilibrée de l'offre commerciale.

La mobilisation d'une offre foncière et immobilière en faveur de l'économie et de l'emploi

Inscrits dans une véritable stratégie de développement de son territoire, les ambitions et les projets de la Communauté urbaine se concrétisent aujourd'hui par l'engagement d'une politique foncière et immobilière d'envergure, créatrice d'activités et d'emplois. En dégagant de nouveaux espaces au Nord-Ouest et à l'Est de son territoire pour l'accueil d'entreprises, Marseille Provence Métropole prépare l'avenir.

Le Pôle Nord Ouest : 200 hectares mobilisés

Sur 3 communes proches de l'Etang de Berre, 3 nouveaux parcs d'activités ont été créés en 2009 et sont en cours d'aménagement.

- **Le Parc des Florides à Marignane**
87 hectares dont 60 commercialisables pour des activités de production industrielle et de services.
- **Le Parc des Aiguilles à Ensues-la-Redonne**
62 hectares dont 40 pour des activités de petite logistique.
- **Le Parc d'Empallières à Saint-Victoret**
28 hectares dont 17 cessibles pour l'accueil d'activités productives et tertiaires.
A noter la décision d'implantation de la société Weil Power & Industrial France, société spécialisée dans la fabrication de valves et robinetteries industrielles de haute sécurité – 130 emplois.

Pôle Est, 70 hectares en développement

Marseille Provence Métropole, en liaison avec les communes, aménage de nouveaux sites pour l'activité économique dont :

- **Le Parc d'Athélia V à La Ciotat**
75 hectares dont 35 hectares cessibles dédiés pour l'essentiel aux activités liées à la santé.
- **Domaine des Industries et Activités maritimes à La Ciotat**
5 hectares réaménagés sur le site des « calanques » pour le développement d'activités liées à la réparation navale de haute et moyenne plaisance.

Le Parc des Florides à Marignane, un site de qualité pour les activités productives et tertiaires

Le parc d'activités des Florides a l'ambition d'offrir aux entreprises un environnement privilégiant l'efficacité au travail et la qualité de vie. Sur une surface totale de 87 hectares, dont 60 commercialisables, le Parc propose des aménagements qui privilégient une architecture contemporaine, respectueuse de l'environnement en accordant une large place au paysage.

Situé à proximité des gares TGV d'Aix et de Marseille, de l'aéroport international Marseille Provence et des accès autoroutiers, le Parc des Florides dispose dans son environnement immédiat d'industries productives de haut niveau dans les secteurs de l'aéronautique et du maritime.

La société DAHER, partenaire d'Eurocopter, a choisi ce site pour y créer une plate-forme de 44 000 m² d'entrepôts et 8 500 m² de bureaux. La croissance de ses activités a créé un besoin foncier qui a trouvé une réponse logique et adaptée au sein du Parc des Florides.

La société BONNANS spécialisée dans la mécanique aéronautique vient également de décider de son implantation sur le site. A noter le lancement, au printemps 2010, d'un appel à projet pour la réalisation d'un village d'entreprise de 35 000 m², labellisé par le pôle de compétitivité Pégase

Marseille Provence Métropole, le terrain de l'innovation

Avec pour objectif la compétitivité de ses entreprises, Marseille Provence Métropole fait de l'innovation une priorité de développement. La labellisation de sept pôles de compétitivité d'envergure mondiale et nationale récompense cette stratégie.

Aujourd'hui, pour faire face à des besoins fonciers et immobiliers accrus, le Technopôle de Marseille Château-Gombert et le Parc Scientifique et Technologique de Marseille Luminy, développent et diversifient leur offre.

Le Technopôle de Marseille Château-Gombert,

Site privilégié dans les sciences pour l'ingénieur et l'innovation technologique, le Technopôle a consacré 70 hectares à l'accueil de laboratoires et d'entreprises de technologie. Une extension de l'opération sur environ 30 hectares est à l'étude.

L'actualité : une offre immobilière nouvelle et diversifiée

- Commercialisation du Parc Tertiaire Les Baronnie réalisé par le Groupe Lazard. Ces 5 bâtiments développent 9 500 m² de bureaux et sont dédiés à l'accueil d'entreprises de technologie et du tertiaire.
- Réalisation par la Communauté urbaine de l'hôtel Technoptic : 3 500 m² intégrant une pépinière, un hôtel d'entreprises, un centre de ressources techniques, en lien avec le pôle de compétitivité Optitec. Démarrage du chantier mars 2010.
- Opération Héliopolis (Lazard) : promotion immobilière mixte de 4 400 m² de bureaux et laboratoires, à la location ou à l'achat, pour les PME et PMI de technologie. Début des travaux mars 2010, commercialisation en cours.

Le Parc Scientifique et Technologique de Marseille Luminy

Il s'affirme comme un haut lieu des sciences du vivant. La Communauté urbaine y aménage foncier et immobilier en vue de la réalisation d'un pôle de 20 000 m² shon¹ pour l'accueil de jeunes entreprises du secteur Biotech/santé.

L'actualité : une nouvelle offre pour les start-up de biotech

- Commercialisation en cours de Luminy Biotech (3 400 m²) : espace de bureaux et laboratoires pour l'accueil de start-up de biotech dont 1 200 m² dédiés à une pépinière d'entreprises biotech gérée par Grand Luminy.
- Mobilisation en cours de 24 000 m² de terrains supplémentaires pour l'accueil d'entreprises biotech.

¹ Surface hors œuvre nette

De nouveaux espaces de développement



MPM partenaire de la dynamique d'Euroméditerranée

La Communauté urbaine participe pleinement, aux côtés de l'Etat, du Conseil régional PACA et du Conseil général des Bouches-du-Rhône, au développement de l'opération d'Intérêt National Euroméditerranée. Elle affiche trois grandes ambitions :

- Repositionner Marseille parmi les grandes métropoles d'Europe du Sud et accentuer son rayonnement international, en s'appuyant sur sa vocation euroméditerranéenne ;
- Renforcer les fonctions métropolitaines de Marseille pour accompagner le développement de l'économie régionale en s'appuyant sur la création d'un quartier d'affaires et la livraison de nouveaux équipements métropolitains ;
- Contribuer à la rénovation du centre de Marseille en engageant une démarche ambitieuse d'aménagement et de rénovation mais également de développement de l'emploi et de l'habitat pour toutes les catégories de la population.

Ces objectifs vont considérablement s'enrichir ces cinq prochaines années avec l'extension du périmètre de l'opération sur 168 hectares supplémentaires. Au total, la création de 30 000 emplois et un apport de population de plus de 40 000 habitants sont attendus, à l'issue de la réalisation du projet.

Ces objectifs quantitatifs sont en phase avec le projet d'aménagement et de développement durable que porte la Communauté Urbaine dans le cadre de son schéma de cohérence territoriale (SCoT²) en cours d'élaboration.

En termes qualitatifs, l'opération a pour objectif de répondre aux enjeux sociaux des quartiers du périmètre en matière de rénovation de logements, de constructions de logements sociaux et d'équipements, de création d'espaces publics de proximité et aussi d'actions en faveur de l'emploi pour les demandeurs d'emploi de l'hyper centre.

Un ensemble de compétences au service du développement d'Euroméditerranée

Marseille Provence Métropole occupe une place majeure dans la réalisation du projet, du fait de ses compétences au titre du développement économique, de l'aménagement urbain, de la voirie, de la propreté, de la circulation et des transports.

- Marseille Provence Métropole est le maître d'ouvrage direct de **projets d'infrastructures** qui concourent au bon fonctionnement urbain, condition nécessaire d'une ville attractive. Le **tunnel de l'axe Littoral Euroméditerranée**, dont les travaux ont débuté par la destruction de la passerelle Joliette, en est un bel exemple. Dès 2011, cette opération permettra de réaliser en surface un Boulevard du Littoral, depuis la tour CMA-CGM jusqu'au Fort Saint-Jean.
- Marseille Provence Métropole, dans le cadre de ses compétences en matière de **transports en commun**, a réalisé **l'extension du tramway jusqu'à Arenc** (inauguration le 27 mars 2010) et conçoit l'extension du métro de Bougainville jusqu'au Boulevard du Capitaine Gèze ainsi que la création d'une station destinée à devenir un pôle d'échange multimodal.
- Pour l'Espace Saint-Jean et la desserte des équipements métropolitains comme le MUCEM et le Centre Régional de la Méditerranée, Marseille Provence Métropole réalise le **parc de stationnement** public.

L'ensemble de ces aménagements contribueront à l'excellence de l'accueil dans le cadre de « Marseille Provence Métropole, Capitale européenne de la culture 2013 ».

² Schéma de Cohérence Territoriale

Des opérations de promotion partagées

La promotion d'Euroméditerranée auprès d'une cible d'investisseurs et de chefs d'entreprises dans les domaines du tertiaire supérieur fait l'objet d'opérations partenariales avec Marseille Provence Métropole :

- présence dans les salons professionnels (MIPIM, SIMI, SECA)
- plaquette de promotion et accueil d'entreprises dans le cadre du Pôle Media
- mise en œuvre d'un plan media au niveau national,
- opérations d'accueil d'entreprises.

Un engagement financier soutenu

Marseille Provence Métropole participe, par l'intermédiaire des protocoles financiers, au financement public de l'opération d'intérêt national Euroméditerranée. Depuis 2003, Marseille Provence Métropole a versé 29 M € à ce titre (4M € en 2010) et participe ainsi, par une subvention globale, à l'exécution de l'ensemble des actions de l'EPAEM.